

SEANCE DU 17 FEVRIER 2014

L'an deux mille quatorze, le dix-sept février à 19 heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame BENARD Evelyne.

Etaient présents : Madame & Messieurs **BERNARDIN** Jean-Jacques, **INGLARD** Laurent, **BAILLON** Michel, **LEFEBVRE** Bruno, **PINCHOT** Patricia, **PROASKAT** Jean-Luc, **SURY** Pascal.

Absents excusés : Madame **HERNANDEZ** Virginie et Monsieur **LE CLEZIO** Yvon

Secrétaire de séance : Monsieur **LEFEBVRE** Bruno.

Date de Convocation : 3 février 2014

Date d'affichage de la convocation : 3 février 2014

Date d'affichage du compte rendu : 24 février 2014

Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du 6 décembre 2013.

Compte Administratif 2013 :

Madame le Maire fait lecture du Compte Administratif 2013 qui présente les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

Résultat reporté 2012 : + 270 491.29 €

Fonctionnement Dépenses : 71 689.66 €

Fonctionnement Recettes : 110 079.94 €

Résultat de clôture excédent de : 308 881.57 €

INVESTISSEMENT

Résultat reporté 2012 : - 28 776.77 €

Investissement Dépenses : 60 911.14 €

Investissement Recettes : 32 173.84 €

Résultat de clôture déficit de : 57 514.07 €

Le Conseil Municipal l'approuve et le vote à l'unanimité.

Modification des statuts du SE60 et adhésion de la commune de Bouillancy :

Madame le Maire rappelle que le SE60 a modifié ses statuts lors du comité syndical du 4 juillet 2013. A l'issue de la procédure règlementaire de consultation, l'arrêté préfectoral est paru en date du 29 novembre dernier.

Cet arrêté acte notamment de la dissolution des 12 syndicats d'électrification et de la mise en place des Secteurs Locaux d'Energie pour éviter un comité syndical pléthorique.

Toutes les communes sont désormais rattachées à un Secteur Local d'Energie qui servira de collègue électoral et de relais de proximité.

Il a été prévu la possibilité pour les anciens SIER d'élargir leur périmètre aux communes avoisinantes pour faciliter les contacts et l'organisation de réunions.

C'est l'objet de la modification statutaire proposée avec les renforcements des SLE de Marseille-Songes, Breteuil, St Rémy en l'Eau, Beauvais Nord, Noyon et Pierrefonds.

Par ailleurs, Madame le Maire soumet la demande d'adhésion de la commune de Bouillancy.

Cette commune située dans l'Oise est adhérente d'un syndicat d'électrification de Seine et Marne qui va être absorbé par le Syndicat Mixte des Energies de ce département.

De fait, Bouillancy souhaite désormais se rapprocher du Syndicat de l'Oise et a demandé son rattachement au SE60.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts adoptés par arrêté préfectoral en date du 29 novembre 2013

Le Conseil, à l'unanimité, après en avoir délibéré

Article 1 : Approuve les modifications du périmètre des Secteurs Locaux d'Energie

Article 2 : Approuve l'adhésion de Bouillancy au SE60 et son intégration au Secteur Local d'Energie de Betz

Convention avec le Centre de Gestion de l'Oise de mise à disposition pour une mission d'assistance à l'archivage :

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la possibilité de passer une convention avec le Centre de Gestion de l'Oise pour une aide à l'archivage des documents administratifs. Cet archivage est obligatoire pour les collectivités territoriales. Un audit sera effectué pour établir un devis.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, autorisent Madame le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion ainsi que tous les documents y afférent

Tenue du bureau de vote pour les municipales des 23 et 30 mars 2014 :

1^{er} tour le 23 mars

8H – 10 H	Mme PINCHOT Patricia	Mr SURY Pascal
10H – 12 H	Mr BAILLON Michel	Mr PROASKAT Jean-Luc
12H – 14H	Mr LE CLEZIO Yvon	Mme BENARD Evelyne
14H – 16H	Mr BERNARDIN Jean-Jacques	Mr INGLARD Laurent
16H – 18H	Mme BENARD Evelyne	Mr LEFEBVRE Bruno

2^{ème} tour le 30 mars

8H – 10 H	Mme PINCHOT Patricia	Mr SURY Pascal
10H – 12 H	Mr BAILLON Michel	Mr PROASKAT Jean-Luc
12H – 14H	Mr LE CLEZIO Yvon	Mme BENARD Evelyne
14H – 16H	Mr BERNARDIN Jean-Jacques	Mr INGLARD Laurent
16H – 18H	Mme BENARD Evelyne	Mr LEFEBVRE Bruno

Toiture de la mairie :

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité l'entreprise Davesne à effectuer les travaux de toiture de la mairie.

Questions diverses :

- La colonne à verre a été déplacée sans autorisation de la commune. Monsieur Bernardin doit prendre contact avec la société concernée pour un nouvel emplacement, sachant qu'il n'est plus possible de laisser cette colonne près de la ligne électrique à haute tension.
- Reprise des concessions du cimetière : la procédure va être mise en place courant mars.

Séance levée à 20 heures 40